



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **13 septembre 2023 à 19h15**

- Date de convocation : **05 septembre 2023**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX**

PRÉFECTURE DE L'EURE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

20 SEP. 2023

ARRIVÉE

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :

E. DESCHAMPS (pouvoir à C. GUION), S. VAUZOU (pouvoir à M-M. MAGNAUDEIX), M. WECKSTEIN (pouvoir à P. MAINGUY), C. INIGO (pouvoir à G. LE LAN-LE LUYER)

**DELIBERATION N° 33/2023 – PROJET AIRE DE LOISIRS – RÉALISATION ZONE
TAMPON VÉGÉTALE + VALIDATION DEMANDE DE SUBVENTION**

M. le Maire propose de présenter une demande de subvention d'investissement afin de réaliser des travaux de végétalisation d'une zone tampon autour de la future Aire de Loisirs. Le traitement paysagé des limites de la parcelle permet de réduire les co-visibilités et les nuisances sonores et visuelles quel que soit le projet retenu pour l'Aire de Loisirs.

Après examen, le devis de l'entreprise GUITRA pour un montant de 56 115 € HT est retenu.

M. le Maire souhaite déposer une demande de subvention au titre des aides proposées par le Département dans le cadre du dispositif « Ma Commune Grandeur Nature ».

Après délibération, le conseil municipal :

- Approuve l'opération
- Autorise le plan de financement proposé
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant
- Autorise M. le Maire à inscrire cette opération au budget primitif 2024.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY





REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE L'EURE

20 SEP. 2023

Mairie de

ARRIVÉE

Pressagny l'Orgueilleux

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

**DELIBERATION n° 33/2023 – PROJET AIRE DE LOISIRS – RÉALISATION ZONE
TAMPON VÉGÉTALE + VALIDATION DEMANDE DE SUBVENTION**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financement	Intitulé subvention	Subventio n sollicitée	Pourcentage sollicité	Subventio n obtenue
DETR				
Autre subvention de l'Etat				
Conseil départemental	Ma Commune Grandeur Nature	16 834 €	30 %	
Fonds de concours				
Autre				
Sous-total des aides publiques		16 834 €	30 %	
Autofinancement/Reste à charge collectivité		39 281 €	70 %	
Montant global HT du projet		56 115€	100 %	

Le Maire, Pascal MAINGUY

